

Coup de pouce à la Nature

GRÂCE AUX
**PLANS COMMUNAUX DE
DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE**
Exemples concrets en Entre-Sambre-et-Meuse



Amandine DUTRANOIT – bio-ingénieure, conseillère en environnement
Cindy BROSIUS – coordinatrice locale du PCDN de Couvin
Jacques ADRIAENSEN – rédacteur en chef Clin d'Œil Nature Natagora ESM
Pascal PETIT – coordinateur des PCDN pour la Fondation rurale de Wallonie FRW



Nature sans frontière! (Pascal Petit, 2008)

"Frontières ?
C'est l'homme qui crée les frontières.
Dans la nature, pas de véritables frontières.
Tout est lié, interdépendant.
L'homme, lui, aime classer les choses.
Ranger, répertorier, ordonner, délimiter...
Il a commencé par lui-même.
Les tribus ont délimité leurs territoires,
des groupes de tribus ont délimité leurs "pays",
des ethnies, des peuples, des nations sont nées, des luttes aussi.
Des rivières, des montagnes, des déserts, des mers sont devenus
des frontières,
des objets stratégiques.
Et on ne leur a pas demandé leur avis.
Ils ont changé de nature, grâce ou à cause de l'homme.
Ensuite - ou dès le début ? - certains hommes ont rangé la nature.
Règles, ordres, familles, genres, espèces, sous-espèces, ...
L'homme a besoin de mettre des étiquettes sur les choses,
puis les choses dans des boîtes.
Cela ne va pas toujours sans mal.
Que de discussions et de palabres sans fin

autour de la distinction entre l'animal et le végétal,
entre le vivant et le non vivant,
entre le corps et l'âme...

Face à une nature foisonnante et multiple,
l'homme a, de toute évidence, montré ses... limites!
Il est confronté à sa propre frontière, naturelle.
Et il s'en est créé un tas d'autres, artificielles.

Tout est relié et il l'a oublié.
A force de ranger, d'ordonner, de maîtriser et de domestiquer,
il a épaissi la frontière qui le sépare du milieu naturel.
Il a posé un trait rassurant et protecteur entre la nature sauvage et lui.
Plutôt que de s'ouvrir à la nature,
il s'est confiné, retranché, isolé.
Lui, dans ses villes, la nature dans ses réserves.
Malgré les réserves, la nature s'amenuise,
Dans les villes, l'homme moderne étouffe...

Les merveilles de la nature nous montrent des harmonies,
des symphonies, des sonates et des concertos.
L'homme découpe tout cela en notes qu'il range dans des tiroirs.
Qu'en reste-t-il ?

Un jour, peut-être ...
... il comprendra qu'il est temps pour lui d'harmoniser sa musique
intérieure avec la musique extérieure de la nature..."

La biodiversité, c'est à la fois un héritage du passé et un potentiel pour le futur: que léguerons-nous à nos enfants et petits-enfants ? En Région wallonne, un outil particulier essaie de reconnecter l'Homme et la Nature: "Les Plans Communaux de Développement de la Nature visent à maintenir, à développer ou à restaurer la biodiversité au niveau communal, en impliquant tous les acteurs locaux et après avoir dégagé une vision commune de la nature et de son avenir au niveau local".

Tout a commencé en 1995, lorsque la Région wallonne a lancé vers les communes un programme de sauvegarde de la biodiversité à l'occasion de l'Année européenne de la Conservation de la Nature. C'est à l'époque 23 communes qui ont été sélectionnées pour participer à cette expérience pilote. Parmi elles figurait Couvin, qui actuellement est encore actif en PCDN.

Aujourd'hui, en Région wallonne, 83 communes possèdent un PCDN. Tout citoyen est le bienvenu, la nature accueille tous les bien-

veillants à son égard, elle n'exclut personne à priori. La notion de "réseau écologique", s'occuper de la nature partout sur le territoire et le principe de la participation citoyenne sont au cœur des PCDN. Le C de "Communal" rappelle que la Commune doit se positionner comme moteur du partenariat pour la nature. Pour la pérennité du PCDN, il est important que les mandataires communaux soient convaincus de son bien fondé.

Tout comme une recette culinaire, le PCDN comprend des ingrédients de base: la volonté communale, l'étude du réseau écologique et des partenaires motivés. Si un des éléments fait défaut, le projet ne peut pas prendre forme.

Sans oublier d'autres ingrédients qui apportent une plus-value au résultat final comme par exemple la semaine de l'arbre, le plan MAYA, les conventions "bords de routes" et "combles et clochers", etc. Si ces éléments ne sont pas intégrés de manière homogène à la préparation, ils serviront uniquement de décor. Le PCDN est une recette complexe

incorporant différents concepts tels que le réseau écologique et le développement durable, il est nécessaire de suivre un certain nombre de prérequis et de consignes afin d'optimiser le résultat.

Une fois le mélange terminé, on passe à la phase délicate: la cuisson. Ensuite, la patience est de mise. Le PCDN n'échappe pas aux contraintes administratives ou financières qui retardent la concrétisation de certains projets. La nature nous inculque qu'il faut être patient et persévérant.

"DRIING"!!! Voilà le moment crucial: le gâteau est-il réussi ?



LE PCDN DE COUVIN FÊTE CETTE ANNÉE SES NOCES DE TURQUOISE (18 ANS)

La mise en place du PCDN s'est faite en plusieurs étapes indispensables.

D'abord, la réalisation d'un inventaire du patrimoine naturel, exécuté par l'ASBL Les Bocages, et ensuite la mise en place d'un partenariat composé d'acteurs locaux passionnés par la nature. L'état des lieux a permis la conception de cartes du réseau écologique et l'établissement d'une liste des éléments et des sites à protéger. Par ailleurs, il a servi de support aux partenaires pour déterminer de commun accord des axes prioritaires. Ceux-ci sont basés sur la restauration du réseau écologique, au travers d'actions de gestion des milieux, et sur la sensibilisation du grand public.

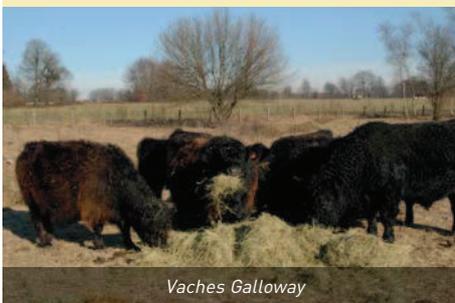
ACTIONS PRIORITAIRES

Même si l'étude du réseau écologique révèle que le patrimoine naturel de la commune est relativement bien préservé, il n'est pas question de se reposer sur ses lauriers. Il existe sur le territoire des sites à préserver et à restaurer sans quoi ceux-ci tendraient à disparaître. Voici quelques exemples de projets prioritaires:

Gestion des rizières par des vaches

Galloway

Le terme "rière" désigne des zones de landes humides plus ou moins tourbeuses et des tourbières situées sur le plateau ardennais, entre Couvin et Rocroi. Dépourvues d'intérêt pour l'agriculture, ces terres constituaient naguère un élément important de l'économie agropastorale en contribuant à l'apport de litière pour le bétail. Actuellement, il ne subsiste plus que quelques sites à Cul-des-Sarts et Petite-Chapelle. Afin d'endiguer le processus régressif des rizières, une stratégie d'entretien durable de ces terrains s'est mise en place grâce à l'utilisation de bétail rustique (vaches Galloway). Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement durable en associant les aspects économiques à la conservation de la nature. Sur le terrain, l'ASBL Les Bocages se charge du suivi du projet.



Vaches Galloway

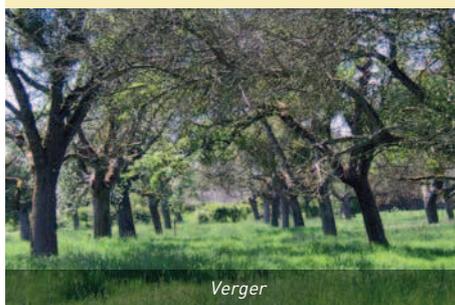
Gestion des tourbières

Deux sites sont présents sur le territoire de la commune. Le premier appartient au domaine public et a reçu le statut de Réserve Naturelle Domaniale gérée par le Département de la Nature et des Forêts (Service public de Wallonie). Le second est propriété de l'ASBL Albatros (service résidentiel pour adultes). Les deux sites ont

fait l'objet de travaux de gestion se traduisant en pratique par des travaux d'abatage, de débroussaillage avec évacuation des branches et de creusement de mares. Cette action met en avant un autre aspect du développement durable: le volet social, et constitue une belle preuve de collaboration entre différents acteurs locaux.

Sauvegarde des vergers hautes tiges

Le PCDN bénéficie de l'expertise de l'ASBL Les Bocages en la matière. Afin de protéger ce patrimoine naturel, culturel et génétique, un projet de récréation et de restauration de vergers hautes tiges à partir de variétés anciennes a été mis sur pied. A ce jour, il existe plusieurs vergers communaux sur l'entité: Petigny, Frasnes, Presgaux et Couvin.



Verger



Truites fario indigènes

Autre thématique abordée dans le cadre du PCDN, l'eau. Le projet consiste à remettre à l'honneur la truite fario indigène en réempoissonnant les rivières de l'entité à partir d'un alevinage de souche locale prélevée dans le Ry de Rome. Cette action se déroule en deux phases. D'une part, prélever des géniteurs pour une reproduction artificielle en dehors du site naturel. D'autre part, favoriser la remontée des truites dans les affluents afin qu'elles puissent y frayer et assurer une reproduction naturelle. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations au sujet de ce projet, nous vous invitons à consulter le Clin d'Oeil n° 5.



Reproduction artificielle, on arrose les oeufs avec la laitance du géniteur.

ACTIONS PONCTUELLES

Aux actions de gestion s'ajoutent toute une série d'actions "one shot" dont la création d'une mare à Couvin avec l'ASBL "404", le déboisement et le creusement de mares sur le site de la "Fosse aux sables" à Presgaux, l'édition d'une brochure intitulée "Papillons de chez nous et Plan Communal de Développement de la Nature", ... Cette énumération de projets est loin d'être exhaustive.

Malgré le caractère ponctuel de ces actions, il convient de préciser qu'un suivi sur le long terme est mis en place.

ACTIONS RÉCURRENTES

OUTILS "BIODIVERSITÉ"

Les occasions de protéger la nature ne manquent pas et la Ville de Couvin prend la balle au bond.

Chaque année, la Ville promeut des projets de plantation de haies et/ou d'arbres fruitiers dans le cadre de la semaine de l'arbre.

À chaque printemps, des panneaux routiers sont installés aux zones de passage des batraciens en migration.

Et ce, grâce à l'expertise de terrain des membres de la régionale Natagora Entre-Sambre-et-Meuse.

Consciente de l'importance de protéger la nature dans son ensemble, la Ville signe le 07 août 1995 la convention "bords de routes" et le 12 janvier 1996 la convention "combles et clochers". Ces deux outils proposés par le Service public de Wallonie apportent un appui technique à la Ville (brochures, inventaires faunistiques et floristiques, etc.).

Le groupe de travail "haies, jardins, bords de route, combles et clochers" veille au suivi des projets. Il est important de créer un relais entre les outils administratifs et leur mise en application sur le terrain.

En 2011, la Ville adhère au plan MAYA.

Ce plan vise notamment l'augmentation des ressources alimentaires des abeilles en aidant les communes adhérentes à réaliser des aménagements en faveur des abeilles. Cette adhésion renforce les actions de plantation de haies et de vergers réalisées par le PCDN dans le but de reconstituer le maillage écologique. Le plan MAYA promeut la protection des espèces d'insectes pollinisateurs et surtout la sensibilisation du grand public. Afin de répondre au mieux aux objectifs du plan, la ville a lancé un appel aux apiculteurs locaux afin de constituer un nouveau groupe de travail au sein du PCDN. Une vingtaine d'apiculteurs ont répondu favorablement à l'appel. Ils ont eu la lourde tâche d'organiser une quinzaine de l'abeille du 13 au 24 mai 2013 comprenant des animations, en semaine, dans les écoles et le week-end des activités destinées au grand public. Ils ont relevé avec succès le défi malgré une météo peu clémente. Cette expérience est encourageante pour la suite.

Très proactive, la Ville a rentré un dossier de

construction d'un rucher didactique sur le site de Champagnat dans le cadre de l'appel à projet Biodibap lancé par le Ministre Jean-Marc Nollet. La création du rucher est prévue pour le printemps 2014. Le bâtiment sera ouvert aux écoles et au grand public, ainsi qu'aux sections apicoles (professionnels ou amateurs) afin de servir de lieu d'échange.

PARTENAIRES

L'ingrédient ultime pour le bon fonctionnement d'un PCDN est le partenariat car cet outil est avant tout participatif pour les citoyens, chacun à son niveau et selon ses compétences. Un partenariat, c'est aussi l'occasion de s'enrichir mutuellement, d'échanger les points de vue, de partager, de travailler ensemble vers un objectif commun, de négocier et de grandir ensemble dans ce qui demeure un défi dans notre société actuelle. A Couvin, le partenariat s'est étoffé au fil des années et des projets ont été réalisés (l'asbl Les Bocages, l'asbl Albatros, le DNF - Cantonnement de Couvin, le GEPOP, la régionale Natagora Entre-Sambre-et Meuse, l'Asbl 404, le cercle des naturalistes de Belgique (section Viroinval), les écoles, les scouts, les grottes de Neptune, les sociétés de pêche, le syndicat d'initiative de Couvin, le syndicat d'initiative des Rièzes et des Sarts, le service de la pêche du DNF, des particuliers,...). La force du partenariat réside dans la diversité des acteurs.



Réunion du PCDN

UNE SECONDE JEUNESSE

Il y a deux ans, le Conseil communal de Couvin a décidé de relancer le PCDN. La participation de la Ville aux Journées Wallonnes de l'Eau qui se sont déroulées du 13 au 24 mars 2013, est un bel exemple de projet inscrit dans le cadre de cette relance. Cet événement a permis de sensibiliser un public diversifié (écoles, grand public), à la thématique de l'eau, avec la collaboration des Grottes de Neptune.. Le succès de cette action promet de belles perspectives pour la prochaine édition des Journées Wallonnes de l'Eau.

L'appel est lancé: venez participer à une aventure humaine et «nature»! Un seul pré-requis est nécessaire: être passionné par la nature et être prêt à remonter ses manches pour la préserver. Pas de doute, tout le monde est le bienvenu. Avis aux amateurs de convivialité!!!

Pour plus de renseignements:

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/pcdn.html?IDC=3158>
www.couvin.be/ma-commune/projets/p.c.d.n
Le journal du PCDN édité par l'ASBL Les Bocages
contact@lesbocages.be
Service environnement de la Ville de Couvin
C. Brosius - 060/340.131

LA COMMUNE DE PHILIPPEVILLE SE LANCE À SON TOUR EN PCDN DÉBUT 2012

Impulsé par la Commission Environnement de la Ville de Philippeville, le PCDN est fort de la motivation de six groupes de travail.

JARDINS AU NATUREL

Afin de favoriser la nature au jardin, ce groupe de travail (GT) entreprend de collecter, valoriser et diffuser les bonnes pratiques en matière d'utilisation rationnelle des pesticides et de promotion des méthodes alternatives. Il encourage la construction et la pose de nichoirs, les plantations pour attirer les oiseaux et les abeilles, etc. Il souhaite mettre à l'honneur les murs en pierres sèches et est également soucieux de l'état de conservation des points d'eau et de la sauvegarde des batraciens.

PLANTATIONS, AMÉNAGEMENT, GESTION ET PLAN MAYA

Tout naturellement, ce GT promeut la plantation et l'entretien de haies, de vergers et de parterres fleuris composés d'espèces indigènes, tout en bannissant les plantes invasives. L'ambition va même jusqu'au fleurissement des cimetières.

VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

Dans une optique de valorisation d'un point de vue touristique, didactique et pédagogique, ce groupe de travail propose entre autres la mise en valeur de la biodiversité des sites carriers et des cavités souterraines, la création de conservatoires naturels et le développement de vergers. C'est l'opportunité d'une ouverture au tourisme vert et à la sensibilisation au patrimoine naturel.

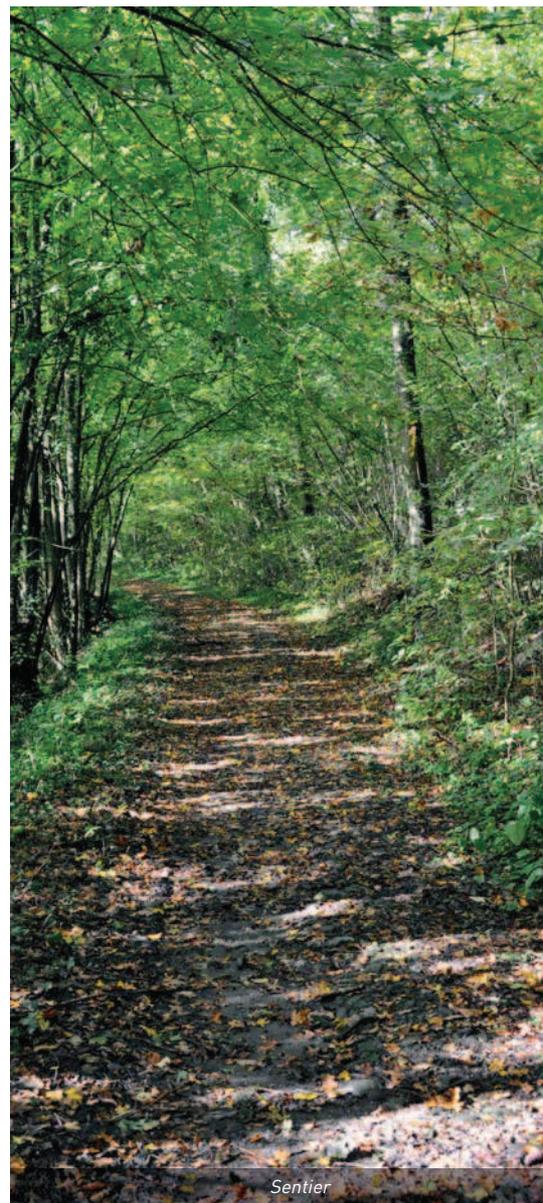
AGRICULTURE

Ce groupe de travail est composé principalement d'agriculteurs qui souhaitent d'une part, valoriser leurs actions déjà entreprises en faveur de la nature, et d'autre part, mettre en place de nouvelles actions pour la biodiversité. Il projette d'informer les citoyens et de rétablir un dialogue avec eux. En partenariat avec le club de photographie de l'entité, il est prévu de réaliser une série de photos illustrant les spécialités de la ferme et ce qu'entreprend le fermier pour améliorer la qualité de vie et de l'environnement, par exemple le fauchage tardif. Des photos sur panneaux orneraient l'entrée des fermes, en plus de l'organisation de visites dans les exploitations.

CHEMINS ET SENTIERS

Ici, le GT va s'atteler à la réhabilitation et la revalorisation de chemins et sentiers en liens avec la nature. Pour cela, il compte travailler sur le long terme en concertation avec tous les acteurs concernés: les riverains, les agriculteurs, les chasseurs et autres utilisateurs. Tout d'abord, il est question d'identifier des boucles d'itinéraires de balade nature à partir de chaque coeur de village. Ensuite, il sera envisagé que ces sentiers nature se connectent à un réseau de mobilité douce entre villages. Un balisage informatif et didactique est prévu

afin de créer des itinéraires pratiques et d'améliorer la connaissance et le respect de la nature. Une sensibilisation du public sur l'utilisation des sentiers et l'intérêt de la biodiversité est indispensable.



Sentier

MAILLAGE ÉCOLOGIQUE

Ce groupe de travail promeut l'implication de volontaires afin d'inventorier la biodiversité dans chaque coeur de village. L'utilité est de compléter l'inventaire du réseau écologique entrepris par un bureau d'études, car il n'y a pas de meilleur spécialiste de son territoire que le citoyen lui-même.

Alors, si l'envie vous prend de partager vos connaissances et d'apporter votre pierre à l'édifice, venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale!

Pour plus de renseignements:

Service environnement de la Ville de Philippeville
H. Masson - 071/660 408

